

Services publics



Un équilibre complexe entre réforme des services publics et exigences d'aménagement du territoire

Les lois « Defferre », adoptées au début des années 80, ont modifié en profondeur le rôle joué par les collectivités locales dans la gestion des services publics français, celles-ci se voyant attribuer toute une série de prérogatives, qui relevaient jusque-là de la seule autorité de l'État. Vingt ans après cette première étape du processus de décentralisation, la loi relative aux libertés et responsabilités locales est venue opérer une nouvelle vague de transfert de compétences, mais aussi de personnels, qui a surtout accru les attributions confiées aux départements et aux régions.

Outre la poursuite du mouvement de décentralisation, l'organisation des services publics français est également modifiée, depuis peu, par la restructuration des pôles déconcentrés de l'État. Cette réforme, qui a été engagée en 2004, vise à adapter l'administration à l'évolution économique et sociale de notre pays, et à parvenir à une meilleure efficacité de ses services, notamment à travers le redéploiement des fonctionnaires en direction des secteurs d'intervention considérés comme des priorités nationales, mais également par le biais d'une rationalisation de la localisation des moyens humains et des équipements.

Les exigences imposées par l'Union Européenne, en matière de concurrence, influencent, elles aussi, de manière croissante, l'organisation des services

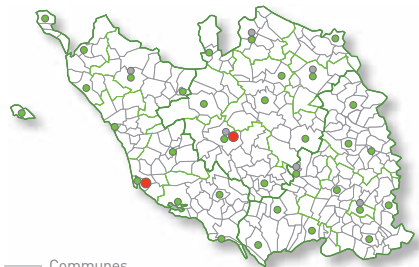
collectifs à l'intérieur des frontières françaises. Elles sont notamment à l'origine de la redéfinition du périmètre d'intervention de la sphère publique dans certaines activités telles que le traitement du courrier, le transport ferroviaire ou la distribution d'énergie, ces derniers étant considérés par les autorités communautaires comme devant relever du secteur marchand.

Les nouveaux modes de gouvernance, qui transforment le fonctionnement des administrations et des collectivités locales, sont en train de bouleverser progressivement l'organisation des services publics à l'intérieur des territoires. Les changements mis en œuvre suscitent l'attention des citoyens, qui restent, en grande majorité, très attachés à la notion de proximité. Dans les départements comme la Vendée, où la localisation de la population est assez diffuse, cette question revêt une importance particulière. Si elles veulent répondre au mieux aux besoins des habitants, les autorités locales sont plus que jamais dans l'obligation d'assurer une répartition optimale des personnels et des équipements dont elles ont la charge. Pour atteindre cet objectif, il est de plus en plus nécessaire que les différents acteurs en présence s'accordent pour définir des politiques à la fois cohérentes et complémentaires.

Commissariats et gendarmeries (2009)

Source : Préfecture de la Vendée.

VENDÉE

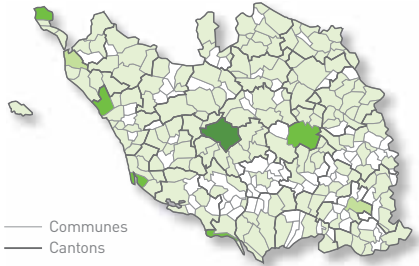


- Communes
- Compagnies de brigades
- Communautés de brigades
- Brigade de gendarmerie
- Brigade de gendarmerie motorisée
- Commissariat

Points de contact de La Poste (2009)

Source : Direction Départementale de La Poste.

VENDÉE



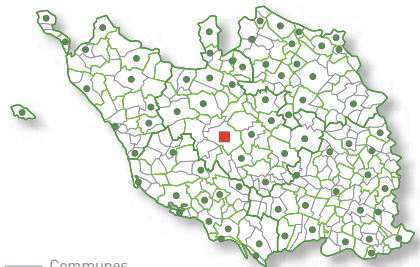
- Communes
 - Cantons
- Nombre de points de contacts sur la commune
- 0
 - 1
 - 2
 - 3
 - 4 et plus

NB : les points de contact de La Poste comprennent les bureaux de poste, les agences postales communales et les relais poste.

Centres de secours (2009)

Source : Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vendée.

VENDÉE

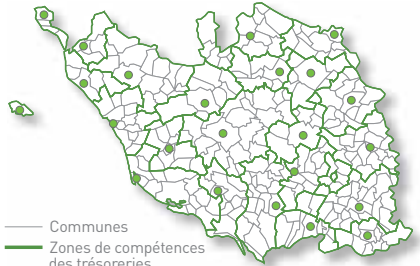


- Communes
- Compétences territoriales des centres de secours
- Regroupements des centres en zones opérationnelles et administratives
- Centre d'intervention principal
- Centres de secours

Trésoreries publiques (2009)

Source : Direction Départementale des Finances Publiques.

VENDÉE

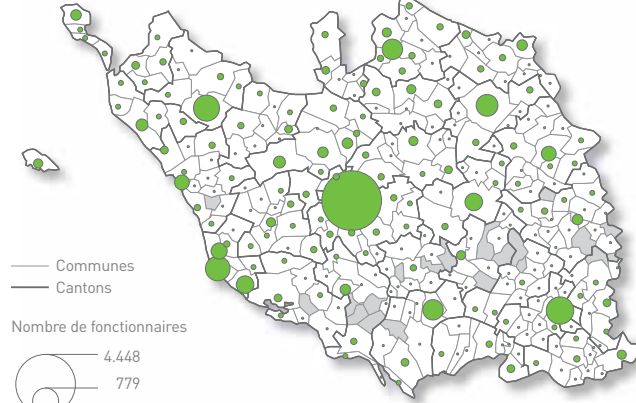


- Communes
- Zones de compétences des trésoreries
- Trésoreries

Effectifs de la fonction publique d'État (2007)

Source : INSEE (Fichier CLAP).

VENDÉE

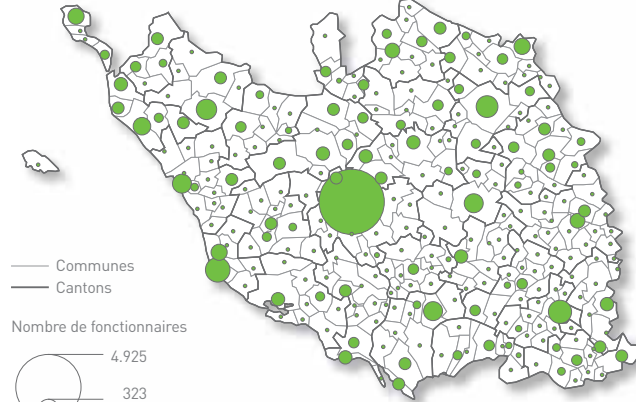


- Communes
 - Cantons
- Nombre de fonctionnaires
- 4,448
 - 779
 - 4
 - 0 fonctionnaire

Effectifs de la fonction publique territoriale (2007)

Source : INSEE (Fichier COLTER).

VENDÉE



- Communes
 - Cantons
- Nombre de fonctionnaires
- 4,925
 - 323
 - 4